

Vos questions / nos réponses

# Interdit de jeux

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/05/2023 22:55

Bonjour, Suis je interdit de jeux ? Puis je jouer au loto et euromillion ? Merci de votre réponse,  
Amandine

---

**Mise en ligne le 16/05/2023**

Bonjour,

Afin d'obtenir les réponses à toutes vos questions, nous vous invitons à vous rapprocher directement de l'Autorité Nationale des Jeux, qui gère les interdictions volontaires de jeux.

Nous vous joignons un lien vers leur page de contact à la fin de cette réponse.

Bonne fin de journée à vous,

Bien cordialement,

---

**En savoir plus :**

- [ANJ - Contact](#)